

Ceux de la *Nativité* de Laprairie, trois fois l'église paroissiale et la chapelle de la Providence.

Pour toutes les autres paroisses du Diocèse, qui ne sont pas mentionnées ci-dessus, on fera six fois la visite de l'église paroissiale.

N. B. Par église, on ne doit pas entendre la sacristie.

3. *Aumône du Jubilé*.—Ainsi que le mentionne la Lettre Encyclique, les fidèles sont tenus de prendre l'avis des confesseurs quant à l'aumône du Jubilé.

Cette aumône doit aller à une œuvre, qui tourne à l'extension de la foi catholique, suivant l'intention formulée par le St. Père dans Son Encyclique.

Je rappelle ce que j'ai ordonné dans mon Mandement, à savoir, qu'il y ait dans chaque église et chapelle du Diocèse un tronc spécial pour recevoir les aumônes du Jubilé et que ces aumônes me soient transmises fidèlement

Vous savez à quoi je les destine, et vous comprendrez tous que mon but doit rencontrer votre pleine et entière approbation : aider les séminaristes de mon Diocèse à faire un cours complet d'études théologiques au grand séminaire, en fondant des bourses à cet effet. C'est la voie naturelle pour la formation d'un Clergé fort, pieux et savant, qui sache remplir dans ce pays la belle mission que vous poursuivez déjà vous-mêmes.

Veillez vous rappeler qu'il n'est pas permis de faire des quêtes ou collectes dans les églises, sous le prétexte de recueillir les aumônes du Jubilé, à moins qu'elles ne Nous soient remises avec celles dont il est parlé plus haut.

J'ai l'honneur d'être,

Mes chers Collaborateurs,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† EDOUARD CHS., EV. DE MONTRÉAL.

---

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal, en date du 17 février 1886, les messieurs suivants ont été nommés :

Rév. François-Xavier Laberge, curé à la Pointe-Claire ; Rév. Jean-Baptiste Proulx, curé à l'Île Bizard ; Rév. Damien Gratton, vicaire à la Pointe-Claire.

---

Sa Grandeur Mgr Grandin, est allée, jeudi, 10 courant, à l'établissement de la Réforme et a adressé aux jeunes détenus une intéressante allocution qui a duré près de trois quarts d'heure.

Le lendemain Monseigneur a visité en détail tout l'établissement dont il a été émerveillé. En se retirant Sa Grandeur a félicité le Supérieur de la Réforme et ses excellents collaborateurs.